

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Sor et Agout

Note d'information

Mai 2019



## Qu'est-ce qu'un PLUi

Un PLUi est un document d'urbanisme réglementant ce que l'on peut bâtir et aménager ainsi que la manière de le faire. Il a pour but de :

- Protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, les paysages, l'environnement et le cadre de vie,
- Permettre le développement des activités économiques et de l'emploi,
- Améliorer l'habitat et les mobilités pour répondre aux besoins de la population

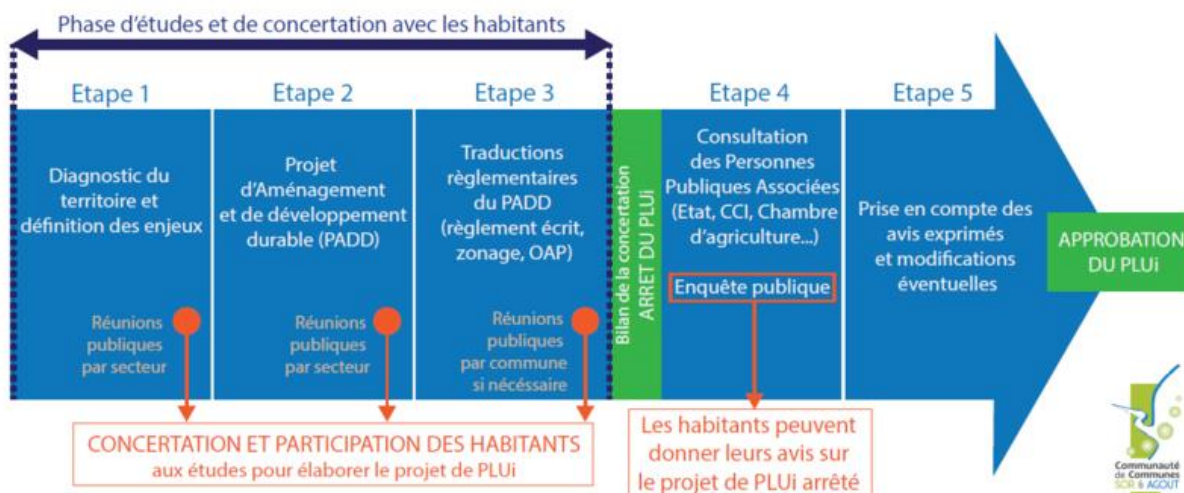
## Le PLUi de la Communauté de Commune du Sor et de l'Agout

**Maitrise d'ouvrage :** Communauté de Communes Sor et Agout (CCSA)

**Maitrise d'œuvre :** Citadia Conseil et Even Environnement

**Territoire concerné :** l'ensemble du territoire de la CCSA

**Planning général :**



**Actualité :**

- Enquête publique du 3 juin 2019 à 9h au 4 juillet 2019 à 17h
- Ajustement du document : septembre-octobre 2019
- Approbation et mise en place du nouveau PLUi : fin 2019